



Caution solidaire résilié après 3 ans mais propriétaire me poursuit

Par [nora93500_old](#), le 24/12/2007 à 10:29

Bonjour,

Je me suis portée garante en 2003 après 3 ans j'ai envoyé un recommandé pour dire que je ne continuais plus.

La propriétaire me poursuit en justice car elle a des loyers et dégâts impayés elle me dit que je suis toujours garante car c'est un contrat à durée déterminée.

Alors que sur mon document il est mentionné jusqu'à 2013 et davange donc indéterminé.

Je suis assignée au tribunal en Janvier

Que dois je faire?

Merci pour votre aide